

PV n° 46 du 12 juin 2018

L'OFFICIEL LOTOIS

DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL – F.F.F. – LIGUE D'OCCITANIE
715, Côte des Ormeaux – BP. 21 – 46 001 – CAHORS Cedex 9



SECRETARIAT

OUVERTURE: lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9 h 15 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h 30



05 65 35 68 10



secretariat@district-foot-lot.fff.fr



COMPTE RENDU D'ACTIVITE SAISON 2017/2018

COMMISSION DU FOOTBALL DIVERSIFIÉ

1° Plateaux Futsal U7, U9 et U11

Le futsal est une offre de pratique proposée pour ces catégories durant la période hivernale (janvier et février en U7-U9 et entre les vacances de Noël et de février en U11).

Chaque club organisateur d'un plateau a reçu 1 ballon futsal par plateau organisé.

2° Challenge Futsal U13 :

Après les plateaux qualificatifs des vacances de Toussaint, la finale à 10 équipes s'est déroulée à Gramat le 23 décembre 2018.

Classement : 1^{er} FIGEAC QF, 2^e CAHORS, 3^e BOURIANE, 4^e LABASTIDE MURAT FC, 5^e CAUSSE SUD, 6^e FC CAUSSE LIMARGUE, 7^e AV. FOOT 46 NORD, 8^e CAZALS MONTCLERA, 9^e ESCG, 10^e PSVD'OLT.

Rassemblement Inter-Districts le 4 mars 2018 à NAUCELLE (12) avec 3 équipes des Districts du Tarn, Tarn-et-Garonne et Aveyron pour nos trois représentants lotois : Figeac QF, Cahors et Bouriane.



Remarque : à l'occasion de ce rassemblement futsal U13, une collecte de jouets a eu lieu en faveur des enfants Lotois défavorisés.

Pour cette manifestation le District du Lot s'est associé aux Restos du Cœur.



Comme la saison passée, chaque équipe U13 participante à la finale Futsal a présenté un arbitre jeune U15 ou U17. Cette expérience très positive est à renouveler.

4° Challenge Futsal U15 :

Après les plateaux qualificatifs des vacances de Noël, la finale à 4 équipes s'est déroulée à CAHORS le 16 avril 2018. Notons que l'arbitrage a été réalisé par les joueurs des équipes au repos.

Classement : 1^{er} CAHORS FC, 2^e FIGEAC QF, 3^e CAUSSE LIMARGUE, 4^e PSVD'OLT.



5° Challenge Futsal U17 :

Après les plateaux qualificatifs des vacances de Noël, la finale à 5 équipes s'est déroulée à Cahors le 18 avril 2018. L'arbitrage a été réalisé par les joueurs des équipes au repos.

Classement : 1^{er} EF ELAN MARIVALOIS, 2^e FC LALBENQUE-FONTANES, 3^e CAHORS FC, 4^e ESCG, 5^e FIGEAC QF.



6° Initiation et perfectionnement

Les écoles primaires du département inscrites au partenariat, ont participé à un cycle complet de futsal et à une journée USEP (à Cahors).

Lors des détections U13, U14 et U15 des séances de perfectionnement en futsal ont été réalisées.

REMARQUE : merci de penser à réserver des créneaux pour les salles accessibles aux clubs, en vue de la prochaine saison Futsal.

Bloquer des journées au mois de janvier et sur les vacances de la Toussaint, de Noël et Février

Merci de communiquer ensuite vos possibilités d'organisation au District.

COMMISSION DES CHAMPIONNATS

Les clubs évoluant en D1 saison 2018/2019 devront obligatoirement engager au moins une équipe réserve.

Un championnat U19 sera mis en place pour 2018/2019 comme les saisons précédentes en Inter-Districts.

CHAMPIONNAT FUTSAL SENIORS :

Engagement des équipes auprès du District jusqu'au 15 septembre. Voir la disponibilité d'un créneau horaire pour les clubs ayant la possibilité d'avoir des salles.

Rencontres se disputant les mardis, mercredis, jeudis ou vendredis en soirée.

Répartition 2018/2019 des équipes par division si 4 descentes de Ligue (cf PV n°8 du 29/08/2017) – **(des modifications interviendront si il y a des descentes supplémentaires et/ou des équipes repêchées).**

D1 :

PPFC ; LALBENQUE/FONTANES ; PSV D'OLT 2 ; MARIVALOIS qui descendent de Ligue.
FIGEAC QUERCY FOOT 2 qui accède.

FCHQ ; HAUT CELE ; BIARS/BRETENOUX 2 ; MONTCABRIER ; QUERCY BLANC ;
BEGOUX/ARCAMBAL et BOURIANE qui se maintiennent.

D2 :

ST GERMAIN ; ESCG ; ST CYPRIEN/MONTCUQ ; SEGALA FOOT qui descendent d'Excellence.
CAHORS FC 2 ; CAUSSE SUD ; CAZALS ; ECCF ; LACAPELLE FOOT ; PSV D'OLT 3 ;
MARIVALOIS 2 ; PUYBRUN ; PAYRIGNAC ; LABASTIDE MURAT qui se maintiennent.

ELVL ; LALBENQUE/FONTANES 2 ; PPFC 2 ; GREALOU ; BIARS/BRETENOUX 3 ; HAUT
CELE 2 ; QUERCY BLANC 2 ; MAYRINHAC ; LISSAC ET MOURET ; MONTCABRIER 2
(meilleur 6^{ème}).

D3 :

ST PAUL DE LOUBRESSAC est relégué de Promotion d'Excellence.

ST CYPRIEN/MONT 2 ; MERCUES ; BOURIANE 2 ; PLANIOLES ; CARDAILLAC ; CAUSSE
LIMARGUE 2 ; MARIVALOIS 3 ; VAL ROC FOOT 2 qui se maintiennent.

ALBAS ; MAUROUX ; THEDIRAC ; FRAYSSINET ; DEGAGNAC ; CAUSSE SUD 46 2 ; LAPOPIE ; LABASTIDE MURAT 2 ; CAPDENAC ; CAZILLAC ; COMIAC ; FCHQ 2 ; FIGEAC QF 3 ; FONS ; LABATHUDE ; SEGALA FOOT 2 ; ESCG 2 qui accèdent de Promotion de 1^{ère} Division.

BIARS/BRETENOUX 4 ; ST MATRE ; HAUTE BOURIANE et BEDUER/FAYCELLE accèdent de 2^{ème} division.

N.B. :

ST CYPRIEN/MONTCUQ 2 ne peut accéder en D2 car son équipe première y est rétrogradée (idem pour MARIVALOIS 3 et 4 par rapport à MARIVALOIS 2 et 3. L'ensemble des autres équipes qui s'engageront seront en D4.

SOUS RESERVE DES MONTEES ET DESCENTES DE LA LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



EQUIPE D2 AVEC 4 DESCENTES

G1

CAUSSE SUD

ECCF

CAZALS

MONTCABRIER 2

PPFC 2

ST CYPRIEN 1

QUERCY BLANC 2

LALBENQUE 2

LACAPELLE FOOT

CAHORS 2

PRADINES 3

ELVL

G2

ESCG 1

SEGALA

ST GERMAIN

PAYRIGNAC

LABASTIDE MURAT 1

PUYBRUN

BIARS 3

MAYRINHAC 1

MARIVALOIS 2

GREALOU

LISSAC ET MOURET

HT CELE 2

D3 AVEC 4 DESCENTES

G1

ST PAUL LOUBRESSAC

ST CYPRIEN 2

MERCUES

MAUROUX

ST MATRE

ALBAS

CAUSSE SUD 2

LAPOPIE

THEDIRAC

FRAYSSINET

G2

BOURIANE 2

HTE BOURIANE

DEGAGNAC

LABASTIDE MURAT 2

ESCG 2

VALROC 2

CAZILLAC

FCHQ 2

BIARS 4

CAUSSE LIMARGUE 2

G3

PLANIOLES

CARDAILLAC

MARIVALOIS 3

CAPDENAC

COMIAC

FIGEAC 3

FONS

LABATHUDE

SEGALA 2

BEDUER FAYCELLES

COMMISSION DES COUPES

ENGAGEMENTS SAISON 2018/2019 :

La Commission Coupes et Championnat rétablit pour la saison prochaine une Coupe des Réserves.

BONDOUX :

Engagement obligatoire pour toutes les équipes premières de D1 et D2 ainsi que l'ensemble des premières réserves des équipes évoluant en R1, R2 et R3.

Engagement possible pour les équipes premières de D3 et D4.

LAVILLE :

Engagement direct des équipes premières D3 et D4 non inscrites en BONDOUX et récupération au fur à mesure de leur élimination en BONDOUX avant les ¼ de finales des équipes de D3 et D4.

RESERVES :

Engagement de l'ensemble des réserves non inscrites en BONDOUX ou LAVILLE.

INFORMATIONS GENERALES

Les dispositions de l'annexe 5 parues au PV n°44 du 29 mai 2018 subiront prochainement des modifications et seront publiés ultérieurement.

L'adresse de la Commission des Jeunes : jeune@district-foot-lot.fff.fr est **SUPPRIMEE**.
Pour la saison 2018/2019, tous les courriels concernant cette Commission devront être envoyés à l'adresse suivante : secretariat@district-foot-lot.fff.fr

Concernant la Commission Technique, veuillez transmettre vos courriels à l'adresse fabien.vidal@district-foot-lot.fff.fr

COMMISSION DES JEUNES

PV de la réunion du Mardi 29 mai 2018 au district du Lot à Cahors à 19 h 00

Présents : Serge Martin, Président, Serge MINARO, Animateur, Fabien VIDAL, technique, Joëlle ANTON, BARROUILLET Guillaume, Didier BLANIE, Gilles CAPELLE, Georges DA COSTA, Roger LAVERGNE, RAYNAL Marie-Laure, Bernard TEYSSENDIE, membres.

- Présentation par Serge Martin de la réforme des championnats proposée par la Ligue et soumise à approbation lors de l'AG de la Ligue pour la saison 2019 – 2020.
- Information de la Ligue : interdiction de faire se rencontrer des équipes 1, 2 ou 3 des clubs dans les championnats.
- Il est décidé que les championnats jeunes seront confiés à des binômes pour la bonne gestion de ces championnats
 - La responsabilité des championnats U15 et U17 est confiée à Marie Laure RAYNAL et Jean-François DICHAMP.
 - ↳ Faire une proposition sur le championnat après l'Assemblée Générale de la Ligue afin d'être aligné avec les souhaits de cette dernière.
 - ↳ Renseignements à prendre sur la possibilité de mise en place de la pratique FUN FOOT.
 - Appel à candidature est fait pour la direction des championnats U11 et U13.
 - Monsieur et Madame TEYSSENDIE se proposent pour diriger les championnats U7-U9.

Les championnats jeunes doivent finir fin avril.

Les plateaux U7 à U11 se dérouleront en 3 phases :

1. Septembre, Octobre, novembre Phase 1 : terrains verts
2. Décembre, janvier, février Phase 2 : Futsal
3. Mars, avril Phase 3 : terrains verts

Les plateaux U7 – U9 sont maintenus le samedi matin.

Dates d'engagements pour la saison 2018-2019

U19	le 10 août 2018 (En U19 possibilité d'aligner 6 joueurs U20 dans les interdistricts)
U15, U17 U15, U17 Fun Foot	le 17 août 2018 pratique foot à 11 le 14 septembre 2018 (pratique foot à 5, à 8 et à 11 et futsal) L'organisation des journées sera assurée par le District du Lot Lors de l'engagement, dans la rubrique dérogations/souhaits, merci d'indiquer le nombre de joueurs susceptibles de participer à cette pratique.
U13	le 7 septembre 2018
U11	le 7 septembre 2018
U7 U9	le 14 septembre 2018

Serge Martin,
Président

L'adresse de la Commission des Jeunes : jeune@district-foot-lot.fff.fr est **SUPPRIMEE**.
Pour la saison 2018/2019, tous les courriels concernant cette Commission devront être envoyés à
l'adresse suivante : secretariat@district-foot-lot.fff.fr

Concernant la Commission Technique, veuillez transmettre vos courriels à l'adresse
fabien.vidal@district-foot-lot.fff.fr

COMMISSION DES FEMININES

Une réunion de fin de saison aura lieu le samedi 16 juin 2018 à 10 heures à MONTAMEL.

Ordre du jour :

- . Bilan fin de saison,
- . Championnat/coupes saison prochaine,
- . Divers.

LA PRESENCE DE TOUS LES CLUBS AYANT DES EQUIPES FEMININES OU INTERESSES
POUR ENGAGER DES EQUIPES EST INDISPENSABLE.